

Dans ce contexte, la stratégie envisagée pour les fonds équilibrés, tels le **Fonds Omnibus F.M.O.Q.**, le **Fonds de placement F.M.O.Q.** et le **Fonds équilibré F.M.O.Q.** consiste à maintenir une pondération importante dans le marché des actions au profit de l'encaisse. De façon spécifique, les actions canadiennes offrent un potentiel de reprise intéressant compte tenu de la correction importante observée au cours du troisième trimestre de 1998. Également, les actions étrangères devraient continuer d'évoluer positivement, profitant de la tendance baissière des taux d'intérêt dans le monde. Cette situation sera également favorable pour le marché obligataire qui bénéficiera de la détente des taux courts. Dans cette catégorie, nous continuons de favoriser les obligations corporatives, à l'opposé des obligations du gouvernement fédéral et des provinces, auxquelles nous conservons une pondération inférieure à l'indice de référence.

Le **Fonds monétaire F.M.O.Q.** a dégagé un rendement de 4,46 % en 1998, en ligne avec les rendements observés depuis quelques années. Les taux courts ont continué d'évoluer à la baisse au cours du quatrième trimestre suivant la tendance des taux américains qui reculaient suite aux interventions répétées de la Réserve fédérale. Au cours de cette période, l'échéance moyenne du portefeuille fut maintenue entre 110-120 jours. Les taux d'intérêt disponibles pour les titres corporatifs et provinciaux étant plus élevés que ceux des Bons du Trésor, notre pondération dans ces deux catégories est demeurée élevée. Dans l'attente d'une légère baisse des taux d'intérêt au cours des prochains mois, l'échéance moyenne du Fonds sera maintenue au niveau actuel pour profiter des taux relativement plus élevés. Également, nous conservons une pondération élevée dans les titres provinciaux et corporatifs.

Le **Fonds d'obligations F.M.O.Q.** a bénéficié de la baisse des taux d'intérêt et du contexte incertain des marchés boursiers. L'environnement demeure favorable pour une détente supplémentaire des taux courts au cours de l'année 1999. Durant le quatrième trimestre, nous avons allégé nos positions dans les

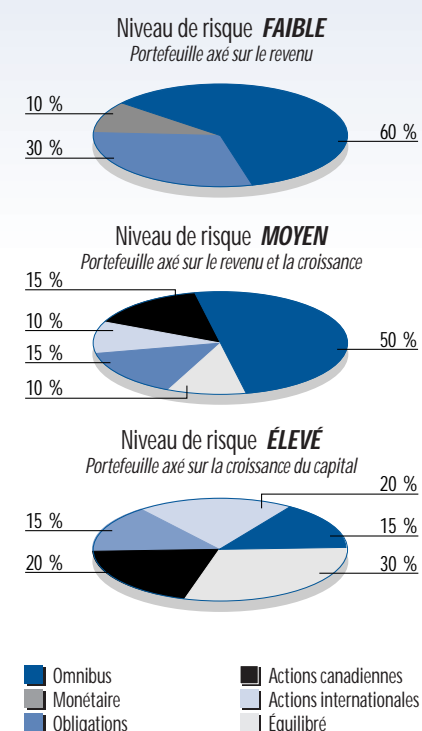
marchés obligataires des États-Unis, du Royaume-Uni, et de la Nouvelle-Zélande pour favoriser une plus grande participation en Allemagne, en France et au Danemark. Également, compte tenu de l'amélioration des fondamentaux et de l'évaluation alléchante, nous avons entamé des positions dans certains pays émergents tels la Bulgarie, la Corée, le Mexique, Panama et la Pologne. Ces positions ont eu un effet positif sur le rendement du Fonds. Finalement, nous n'avons aucune position dans le marché obligataire japonais qui nous semble nettement surévalué. En ce qui concerne la gestion des devises, en octobre, nous avons augmenté l'exposition en devises européennes envers le dollar américain, compte tenu de notre anticipation d'un repli de ce dernier.

Le **Fonds d'actions canadiennes F.M.O.Q.** a bénéficié de la reprise de l'indice TSE 300 au cours du quatrième trimestre. La stratégie du Fonds continue de favoriser les titres de croissance plutôt que les titres cycliques. Les positions telles Biochem Pharma, Club Monaco, Provigo, Royal Group Technology, Sun Media, Southam et TLC The Laser Center ont contribué positivement au rendement du Fonds. Nous avons également rétabli des positions dans Bombardier et Métro-Richelieu. Bien que la visibilité à court terme des profits des sociétés en général soit mauvaise, notre prévision repose sur des perspectives meilleures pour la deuxième moitié de 1999. D'ailleurs, la plupart des titres détenus dans le portefeuille sont moins sensibles aux fluctuations économiques et devraient bénéficier de la baisse anticipée des taux d'intérêt. Les industries qui nous semblent les plus prometteuses incluent les communications et les médias, les produits de consommation, la vente au détail et certains secteurs de services publics.

Le **Fonds d'actions internationales F.M.O.Q.** a dégagé un rendement élevé en 1998 bénéficiant de la bonne performance du marché boursier américain (+37,7 %), des bourses européennes (38 %) ainsi que de la faiblesse du dollar canadien envers la plupart des devises étrangères. Ainsi, à la fin de l'année 1998, le Fonds était investi principalement

aux États-Unis (48,3 %), en Europe (38,6 %) et en Asie (7,7 %), le reste étant investi en encaisse (5,4 %). Récemment, nous avons augmenté nos positions au Canada, à Hong Kong, en Allemagne ainsi qu'en France. Notre pondération au Japon fut réduite compte tenu de l'incertitude qui prévaut en ce moment. En somme, l'environnement pour les actions internationales demeure favorable, soutenu par le faible niveau des taux d'intérêt et de l'inflation dans la plupart des pays industrialisés. Cette toile de fond devrait favoriser une réaccélération de l'activité économique au cours du deuxième semestre de l'année 1999.

### Stratégie de placement REER Suggestion de répartition



Fonds de placement FMOQ : Ce fonds ne fait pas partie des stratégies de placement suggérées, n'étant pas admissible au REER.

	Rendements annuels composés (%) au 31 décembre 1998						Valeurs unitaires des parts (\$)					
	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	10 ans	98-12-31	97-12-31	96-12-31	95-12-31	94-12-31	93-12-31
Fonds omnibus FMOQ	9,77	12,87	14,04	14,86	11,73	11,79	77,552	70,648	60,871	52,286	44,556	44,538
Fonds de placement FMOQ	13,85	17,46	18,55	18,77	14,90	14,84	19,921	18,167	18,003	15,876	14,596	15,365
Fonds monétaire FMOQ	4,46	3,74	4,11	4,79	4,84	7,01	10,014	10,014	10,014	10,014	10,014	10,050
Fonds d'obligations FMOQ	11,33	8,26	7,91	9,77	7,53	S.O.	10,830	10,473	10,731	10,604	9,755	10,519
Fonds d'actions canadiennes FMOQ	4,90	11,64	14,36	13,80	S.O.	S.O.	14,143	13,847	12,691	11,262	10,246	S.O.
Fonds d'actions internationales FMOQ	32,66	27,46	20,14	15,19	S.O.	S.O.	11,100	9,709	8,992	8,743	9,130	S.O.
Fonds équilibré FMOQ †	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	10,291	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

† Créé en novembre 1998

On trouvera des informations importantes sur les Fonds FMOQ dans le prospectus simplifié. Pour en obtenir une copie, s'adresser à « Les Fonds d'investissement FMOQ inc. », courtier en épargne collective. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur liquidative par part et le rendement du capital investi fluctuent. Les taux de rendement indiqués constituent le rendement total annuel composé réel pour la période mentionnée compte tenu des variations dans la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions. Les rendements passés ne sont pas garants des rendements futurs.

KE1379(9501)



FONDS  
D'INVESTISSEMENT  
**FMOQ**

INFORMATION FINANCIÈRE  
Décembre 1998 Volume IV, numéro 4

Tout près  
de **VOUS**  
et prêts à vous  
conseiller !

Rendements annuels composés (%) au 31 décembre 1998	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Fonds omnibus FMOQ*	9,77	14,04	11,73	11,79
Fonds de placement FMOQ**	13,85	18,55	14,90	14,84
Fonds monétaire FMOQ	4,46	4,11	4,84	7,01
Fonds d'obligations FMOQ	11,33	7,91	7,53	S.O.
Fonds d'actions canadiennes FMOQ	4,90	14,36	S.O.	S.O.
Fonds d'actions internationales FMOQ	32,66	20,14	S.O.	S.O.
Fonds équilibré FMOQ†	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.

\* Placement exclusif au REER • \*\* Placement hors REER seulement • † Créé en novembre 1998

# Du nouveau pour 1999

## Un bureau dans la région de Québec

Le conseil d'administration de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* a donné son accord pour l'ouverture, en 1999, d'un point de service dans la région de Québec. Cette décision répond au souhait exprimé par plusieurs de nos participants de la région, tant de vive voix que lors du sondage que nous avons effectué tout récemment. Nous vous ferons part de l'évolution de ce dossier au cours des prochains mois.

## Une première année d'existence qui se termine avec une forte croissance

Depuis le début de l'année, les Fonds FMOQ connaissent une progression remarquable : au 30 novembre dernier, *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* avait accueilli 639 nouvelles participantes et nouveaux participants, soit une augmentation de 18 % comparativement à la même période l'an dernier. De plus, nous avons recueilli 34 millions de dollars de nouveaux fonds, soit une augmentation de 16 % en regard de la période correspondante, en 1997.

## Les honoraires de gestion : toujours aussi bas en 1999 !

En 1999, les honoraires de gestion des Fonds FMOQ demeureront au même niveau, soit parmi les plus bas sur le marché. Ces honoraires sont de 0,85 % pour les Fonds omnibus, de placement, obligations, actions canadiennes, actions internationales et équilibré, et de 0,40 % pour le Fonds monétaire. Ils se comparent donc très avantageusement aux frais exigés par des fonds similaires sur le marché, soit généralement de 1,5 % à 2 % ou de 1 % à 1,5 % pour les fonds monétaires. Il faut également rappeler que les Fonds FMOQ ne comportent aucuns frais d'entrée, de sortie ou d'administration.



**JEAN-PIERRE TREMBLAY**  
Vice-président exécutif  
Les Fonds d'investissement FMOQ inc.

## Une ligne info-cotes

Dès le début de 1999, vous pourrez obtenir les cotes des Fonds FMOQ sur une ligne qui sera accessible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine. Ainsi, en composant simplement l'un des numéros de téléphone suivants, vous entendrez un message qui vous informera sur les plus récentes cotes de vos Fonds :  
**(514) 868-2087 en tout temps ; ou  
1 888 542-8597 (en pressant le 0),  
entre 16 h 30 et 8 h 30.**

## Un nouveau conseiller pour mieux vous servir

Le 2 novembre dernier, l'équipe de *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* accueillait un nouveau membre : Martin Vallée, qui occupe le poste de conseiller au service à la clientèle. À l'instar de ses collègues, Martin est déterminé à vous fournir un service hors pair et à la hauteur de vos exigences.

## Période des REER 1999

Rappelons que la date limite pour cotiser à votre REER, pour l'année fiscale 1998, est le **1<sup>er</sup> mars 1999**. Afin de mieux vous servir, nos bureaux seront ouverts de 8 à 20 h, du 22 au 26 février ainsi que le 1<sup>er</sup> mars 1999.

## Le Régime enregistré d'épargne-études reçoit un accueil des plus chaleureux

Dès 1998, bon nombre de participantes et participants ont profité des nouvelles dispositions du dernier budget fédéral et adhéré à notre nouveau Régime enregistré d'épargne-études (REEE). Ils bénéficieront donc d'une subvention égale à 20 % des premiers 2 000 \$ qu'ils auront souscrits par enfant. Il n'est pas trop tard pour profiter des avantages indéniables de ce régime : en effet, en contribuant en 1999, il sera possible, à certaines conditions, de se prévaloir rétroactivement de la subvention de 1998. Communiquez avec nous pour en savoir davantage.

## Assemblée annuelle des Fonds FMOQ

La prochaine assemblée annuelle se tiendra à Québec le 6 mai 1999. Des précisions à ce sujet vous seront fournies dans notre prochaine édition.

## Notre nouveau Fonds équilibré : un placement de choix

Lancé le 27 novembre dernier, le nouveau Fonds équilibré FMOQ constitue un placement de choix pour tous celles et ceux qui recherchent un fonds dont la répartition du portefeuille est effectuée par une équipe de professionnels aguerris et qui disposent d'un horizon de placement de plus de cinq ans.

## Un sondage pour mieux vous servir

Un très haut niveau de satisfaction envers nos produits et services et une grande importance accordée au parrainage de la FMOQ : tels sont les éléments les plus significatifs des résultats du sondage qui a été récemment effectué auprès de tous les membres de la FMOQ. Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à cet exercice : vos réponses et commentaires nous seront très utiles afin de développer des produits et services qui correspondent à vos attentes. Dans son édition de février 1999, *Le Médecin du Québec* publiera des résultats plus détaillés de ce sondage.

## Vos questions, commentaires et suggestions sont appréciés

N'hésitez pas à nous faire part, par écrit ou verbalement, de vos questions, commentaires et suggestions. Ceux-ci nous sont essentiels afin de vous servir de façon adéquate, efficace et personnelle.

Tous les membres de l'équipe se joignent à moi pour vous souhaiter une année 1999 remplie de bonheur, de paix et de succès.

### IMPORTANT

Les Fonds FMOQ étant évalués le dernier jour ouvrable de la semaine (habituellement le vendredi), nous devons effectuer les transactions des participant(e)s ce même jour. Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec, nous vous rappelons que **vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 12:00 heures le vendredi** (ou le dernier jour ouvrable de la semaine), sans quoi nous devons reporter lesdites instructions à la semaine suivante. Nous vous remercions de votre collaboration.



Téléphone : (514) 868-2081  
Sans frais : 1 888 542-8597

## Information REER

Très populaire, le régime enregistré d'épargne-retraite (REER) vous permet d'épargner tout en bénéficiant d'avantages fiscaux. Tout d'abord, vous obtenez une déduction de votre revenu imposable en regard des cotisations versées ; ensuite, vous profitez de revenus non imposés, et ce, tant et aussi longtemps que les sommes d'argent investies demeurent dans le régime.

### Cotisation REER 1998

Vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> mars 1999 pour cotiser à votre REER pour l'année d'imposition 1998. Vous pouvez verser 18 % de vos revenus admissibles de 1997, jusqu'à un maximum de 13 500 \$ moins le facteur d'équivalence (FE) si vous participez à un régime de pension agréé ou à un régime de participation différé aux bénéficiaires.



**Lucie Auclair**  
Conseiller financier  
Les Fonds d'investissement FMOQ inc.

### Cotisation REER 1999

Vous pouvez cotiser dès maintenant à votre REER pour l'année d'imposition 1999. Plus vite vous le ferez, plus vous accumulerez de revenus à l'abri de l'impôt. Constatez ci-dessous l'effet du rendement composé sur un investissement REER de 13 500 \$ fait en début d'année par rapport à un autre effectué en fin d'année (en supposant un taux de rendement hypothétique annuel composé de 10 %).

Durée	Cotisation	
	en début d'année	en fin d'année
10 ans	236 671 \$	215 155 \$
15 ans	471 821 \$	428 929 \$
20 ans	850 534 \$	773 212 \$
25 ans	1 460 454 \$	1 327 685 \$
30 ans	2 442 736 \$	2 220 669 \$
35 ans	4 024 712 \$	3 658 829 \$

### Cotisation au REER de votre conjoint(e) et fractionnement des revenus

Si votre revenu est supérieur à celui de votre conjoint(e) et que vous prévoyez que cette situation se maintiendra, vous devriez considérer la possibilité de cotiser au REER de votre conjoint(e). Ainsi, vous pourriez y verser des cotisations jusqu'à concurrence du montant maximum auquel vous avez droit, sans pour autant affecter ses

droits de cotisation. De cette façon, vous bénéficiez d'une déduction d'impôt similaire à celle que vous auriez obtenue si vous aviez cotisé à votre REER. Toutefois, lorsque le temps sera venu d'encaisser le REER, seul le détenteur du régime (votre conjoint(e), le cas échéant) sera imposé sur le montant du retrait. En supposant que ses revenus annuels soient encore inférieurs aux vôtres, l'impôt à payer sera alors moindre que si le retrait avait été fait de votre REER. De plus, si votre conjoint(e) est plus jeune que vous, l'argent pourra demeurer dans le REER plus longtemps, la limite étant fixée à la fin de l'année où le détenteur atteint 69 ans. Pourquoi ne pas en profiter ?

### Droits de cotisation inutilisés

Peut-être n'avez-vous pas cotisé au maximum depuis 1991 ? Si tel est le cas, vous pouvez ajouter à votre REER un montant correspondant aux droits de cotisation inutilisés. Si vous ne pouvez le faire maintenant, rappelez-vous qu'il sera toujours temps d'y voir, le fisc n'ayant établi aucune limite de temps quant au report.

### Cotisation excédentaire de 2 000 \$

Il est aussi permis de cotiser jusqu'à 2 000 \$ en sus des cotisations précitées, et ce, sans pénalité. Ce « coussin », non déductible dans l'année, génère des revenus à l'abri de l'impôt tant que la somme investie demeure dans le REER. Quant à la cotisation, elle pourra être déduite de votre revenu dans une année future.

## Survol des marchés financiers

L'année 1998 aura été marquée par une augmentation significative de la volatilité des marchés financiers. En début d'année, la forte reprise des marchés contrastait nettement avec le repli enregistré dans les derniers mois de l'année 1997, conséquence des effets de la crise asiatique sur l'humeur des investisseurs. L'indice Dow Jones Industrial Average atteignait un sommet historique à la mi-juillet et rien ne laissait présager un terme à cette progression fulgurante. Pourtant, en août, les principales places boursières amorçaient une importante correction qui fut à la fois courte et brutale. Le premier élément expliquant ce renversement de tendance est survenu lorsque le président de la Réserve fédérale, M. Greenspan, évoquait ses craintes et laissait même entrevoir la possibilité d'un resserrement éventuel de la politique monétaire des États-Unis. Puis, la crise politique et financière en Russie, les problèmes endémiques des banques japonaises, la possibilité de destituer le président Clinton, ainsi que l'effondrement de la société américaine d'investissement Long Term Capital Management sont autant d'éléments qui ont servi à alimenter cette psychose négative. Devant cet amoncellement de mauvaises nouvelles, les investisseurs ont trouvé refuge dans le marché obligataire, spécifiquement dans les obligations gouvernementales américaines où le risque de défaut est à peu près nul.

La troisième phase de cette année tumultueuse s'amorça à la fin du troisième trimestre lorsque la Réserve fédérale réduisait de 25 points centésimaux, le 29 septembre dernier, le taux des Fed-Funds. Les marchés financiers ayant initialement réagi avec une certaine désinvolture, deux baisses successives au cours du quatrième trimestre ont confirmé l'appui inconditionnel des autorités monétaires à soutenir les économies en difficulté et à assurer une liquidité adéquate. Il n'en fallait pas plus pour propulser de nouveau à la hausse les marchés boursiers qui reprenaient une bonne partie des pertes essuyées quelques mois auparavant. En rétrospective, les événements des derniers mois ont confirmé la tendance de l'économie mondiale à œuvrer dans un environnement de croissance modérée et de faible inflation. Dans ce contexte, les marchés financiers devraient continuer

d'offrir des perspectives favorables pour l'année 1999.

Sur les marchés obligataires, le ralentissement économique anticipé pour l'année en cours et la faiblesse généralisée de l'inflation militent en faveur de politiques monétaires assouplies, ce qui augure bien pour les obligations. Sur le marché des actions, la progression des profits sera certes gênée par le ralentissement de l'économie mondiale. En revanche, la vague d'acquisitions et de fusions observées dans plusieurs industries devraient assurer un maintien des marges bénéficiaires qui demeureront à des niveaux élevés sur une base historique. Par ailleurs, la faiblesse des taux d'intérêt et de l'inflation implique que les jalons d'évaluation des marchés boursiers (ratio cours/bénéfice, ratio cours/cash flow) vont demeurer dans la partie supérieure de la fourchette historique. ▶

### Fluctuations des marchés boursiers

Indices	98.12.31	Écarts	98.10.02	Écarts	98.07.03
TSE 300 (Toronto)	6 485,94	17,6 %	5 517,13	-25,3 %	7 383,71
S&P 500 (New York)*	1 229,23	22,6 %	1 002,60	-12,5 %	1 146,42
JP MORGAN (ex. Canada)*	250,52	1,4 %	247,13	10,4 %	223,85
EAEQ (Europe, Australie, Extrême-Orient)*	1 405,04	26,6 %	1 114,62	-20,0 %	1 393,73

\* En dollars américains

**MARTIN LABRECQUE**  
Vice-président  
TAL Gestion globale d'actifs inc.

